



Contre les colis et
les salmonelles



Neomicina Labiana 500 mg/g

Néomycine en poudre orale



Traitement des processus gastro-intestinaux

- ✓ Particulièrement efficace pour le traitement de la colibacillose et de la salmonellose
- ✓ Actif contre les germes Gram-aérobies

Excellente activité antimicrobienne

- ✓ Il est excrété dans les selles sous forme inchangée
- ✓ Activité bactéricide

Dissolution facile dans l'eau

- ✓ Sans précipités ni grumeaux

LABIANA
toujours efficace

Neomicina Labiana 500 mg/g Néomycine en poudre orale

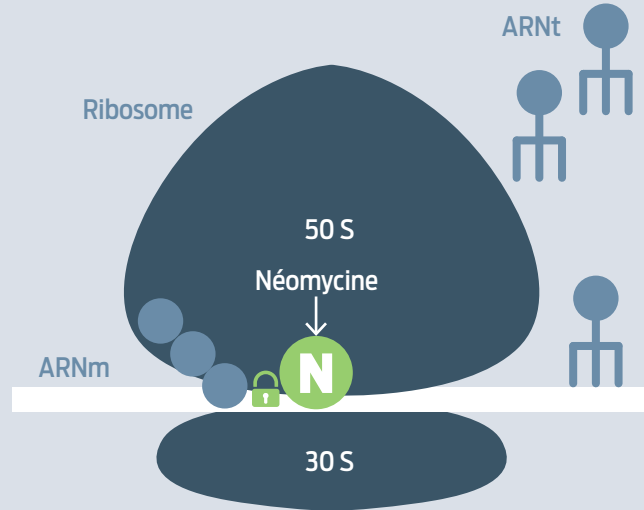


Mécanisme d'action de la néomycine

La néomycine est un antibiotique aminoglycoside à activité bactéricide. Il est fixé sur la sous-unité 30S des ribosomes bactériens, empêchant la synthèse des protéines.

Il inhibe principalement la phase d'initiation, afin que l'ARN messager ne puisse pas remplir sa mission, entraînant une lecture incorrecte du code génétique par l'ARN de transfert.

Lors de fortes concentrations, il a été démontré que les aminoglycosides endommagent la paroi cellulaire, ce qui leur confère des propriétés bactéricides et bactériostatiques.



COMPOSITION PAR G

Néomycine (sulfate).....500 mg
(Équivalent à 500 000 UI)

INDICATIONS

Veaux :

Traitement de la colibacillose et de la salmonellose causées par des micro-organismes sensibles à la néomycine.

Porcin :

Traitement de la colibacillose, de la salmonellose, de la dysenterie vibrionique et de la maladie de l'œdème causés par des micro-organismes sensibles à la néomycine.

Poulets de chair :

Traitement des infections gastro-intestinales causées par des micro-organismes sensibles à la néomycine.

POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Veaux :

7500-15000 UI de néomycine/kg p.c., équivalent à 15-30 mg de médicament/kg poids vif, toutes les 6-12 heures, pendant 3 à 5 jours consécutifs.

Porcin :

15000 UI de néomycine/kg pc, équivalent à 30 mg de médicament/kg poids vif, toutes les 8 à 12 heures, pendant 3 à 5 jours consécutifs.

Poulets de chair :

150000 UI de néomycine par litre d'eau potable, équivalent à 3 g de médicament pour 10 litres d'eau potable, pendant 3 à 5 jours consécutifs.

Estimer la quantité totale de médicaments nécessaires en fonction du poids des animaux à traiter, la dissoudre dans de l'eau et l'administrer directement aux animaux. Le poids des animaux doit être déterminé aussi précisément que possible pour éviter tout sous-dosage.

TEMPS D'ATTENTE

Viande :

Veaux : 30 jours.

Porcin : 20 jours.

Poulets de chair : 5 jours.

Œufs :

Son utilisation n'est pas autorisée chez les oiseaux dont les œufs sont utilisés pour la consommation humaine. Ne pas utiliser dans les 4 semaines suivant le début de la ponte.

UTILISATION PENDANT LA GESTATION, LA LACTATION OU LA PONTE

Aucun effet indésirable n'a été signalé pendant ces périodes.

Ne pas utiliser sur les oiseaux pendant la ponte ou dans les 4 semaines suivant le début de la période de ponte.

INTERACTIONS

Ne pas administrer avec un bloqueur neuromusculaire, des anesthésiques généraux, des antidiurétiques et autres aminoglycosides.

EFFETS INDÉSIRABLES

Une utilisation prolongée peut entraîner un syndrome de malabsorption et une dysbactériose intestinale.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES DE CONSERVATION

Ce médicament vétérinaire n'exige aucune condition spéciale de conservation.

PRÉSENTATIONS

Sac de 1 kg.

Caisse avec 25 sacs de 1 kg.

Registre n° : 327 ESP

Médicaments soumis à prescription vétérinaire.

Administration sous contrôle ou supervision du vétérinaire.

